Toulouse : cinq hommes, dont un Marocain en situation irrégulière au lourd casier judiciaire, braquent des dealers pour financer leur consommation. De 12 mois avec sursis à 4 ans de prison dont un avec sursis

17/11/2026 à 7h44



Pour financer leur consommation de stupéfiants, cinq hommes sont soupçonnés de s'en être pris à "des dealers", quitte à les braquer avec des armes. C'est le fil rouge de cette affaire examinée par le tribunal correctionnel de Foix. Au cœur du dossier : deux vols aggravés commis à quelques jours d'intervalle, à Muret (Haute-Garonne), puis à Foix, en novembre 2025. Les cinq prévenus comparaissent pour leur implication, à des degrés divers, dans ces faits, mais aussi pour différentes infractions liées à la détention ou au recel d'armes et de véhicules volés. Les peines prononcées s'échelonnent de douze mois d'emprisonnement entièrement assortis d'un sursis probatoire à quatre ans dont un an assorti d'un sursis probatoire pendant deux ans.

“*On est allé acheter des stupéfiants, sans avoir les moyens. On a décidé de voler les personnes, de leur faire peur*”, reconnaît l’un des prévenus, âgé de 25 ans et originaire du Maroc. En situation irrégulière sur le territoire français, il ne cherche pas à nier son implication devant la présidente et ses proches. Son casier judiciaire est d’ailleurs le plus chargé du groupe : neuf mentions, notamment pour plusieurs vols aggravés. […]

À tour de rôle, tous tentent de minimiser leur implication. L’un, originaire de République dominicaine, reconnaît avoir tenu l’une des armes : *“J’ai couru après, j’ai eu peur*.” **Un père de famille admet avoir fourni la kalachnikov vide au mineur, sans y voir le mal.** […]

La Dépêche